

CFA-CFPPA65

L'apprentissage et la formation continue dans les Hautes-Pyrénées

Apprentissage Formation continue

Patricia LAUZIER

9 juin 2021

**Projet
MORPHEUS**

**La formation
« Technicien
Rivière
GEMAPI »**

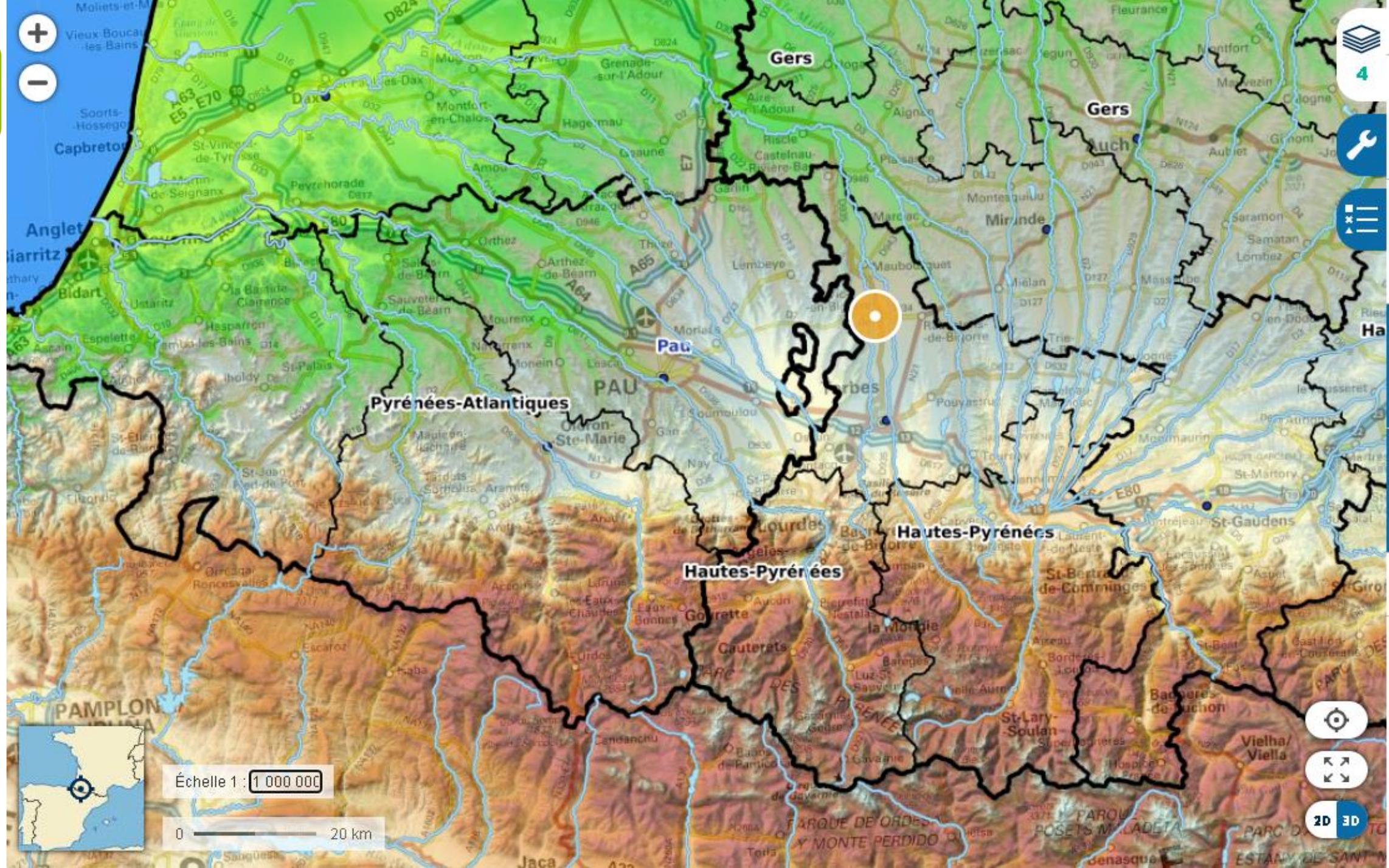


Introduction

Le CFA-CFPPA des Hautes-Pyrénées : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole – 3 sites

Vic-en-Bigorre : intégré dans l'EPLEFPA avec le lycée agricole et l'exploitation agricole pédagogique (bovin-lait en transition agro-écologique)

- Secteur Agricole : CAPa Métiers de l'Agriculture, BP REA (Responsable Entreprise Agricole), Certification « Bergers-Vachers Transhumants »
- Secteur Paysager : CAPa Jardinier-Paysagiste, CAPa Productions Horticoles, BP Aménagements Paysagers, BTSA
- Secteur Forestier : CAPa Travaux Forestiers, BP RCF (Responsable Chantiers Forestiers)



Introduction

- Certification de niveau 5 (ancienne nomenclature III)
- Enregistrée au RNCP* par arrêté du 17/07/2015, publié au J.O. du 25/07/2015
- Organisme certificateur : CFPPA des Hautes-Pyrénées
- Formation financée par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi
- 550h en centre, 420h en entreprise
- Prochaine session 08/11/21

*RNCP : Répertoire National de la Certification Professionnelle géré par France Compétence depuis 2018





20 ans d'histoire (en rouge évolution réglementation)

1992 : Loi sur l'Eau (création des SDAGE / SAGE)

1998 : Création de la formation intitulée SIL « Garde de rivière », niveau 4
(* *SIL Spécialité d'Initiative Locale*)

2000 : DCE (Directive Cadre sur l'Eau, européenne)

2003 : Dénomination «SIL Technicien de rivière »

2006 : LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques)

2010-12 : Evolution du contenu (Hydromorphologie, SIG, fonctionnement des collectivités territoriales, sécurité chantiers)

2010 : Loi Grenelle II (Trame Verte et Bleue)

2015 : Enregistrement au RNCP « Technicien Rivière GEMAPI », niveau 5

2018 : Compétence Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques obligatoire pour les EPCI

2018 : Renouvellement de l'habilitation RNCP... 2021



Un métier en constante évolution

Des dénominations variées, témoin d'une évolution du métier

- ✓ Garde-pêche, Guide de rivière
- ✓ Technicien rivière
- ✓ Conseiller technique en gestion des milieux aquatiques
- ✓ Technicien médiateur de rivière
- ✓ Technicien GEMAPI
- ✓ animateur de bassin versant, contrat de rivière ou contrat territorial de bassin
- ✓ animateur pour la protection de la ressource en eau
- ✓ Technicien études et travaux milieux aquatiques
- ✓ Chargé d'étude pêche, milieux aquatiques
- ✓ Chargé de mission conduite de projet de génie écologique en milieux aquatiques
- ✓ Technicien digues, chargé d'étude ruissellement rural...



Un référentiel qui s'adapte

Réforme de la formation professionnelle prend effet le 1^{er} janvier 2019 :
« Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel »

- Notion de parcours professionnel, et action de formation
- Des actions de positionnement pédagogique, d'évaluation des compétences et d'accompagnement
- Modularisation des formations professionnelles
- Formations construites à partir
 - d'un référentiel d'activités
 - d'un référentiel de compétences
 - d'un référentiel d'évaluation

Un métier pluridisciplinaire...

- Volet technique
- Volet gestion
- Volet animation





... exigeant des compétences diverses, dont certaines liées aux enjeux sociaux :

Savoirs :

- Connaissance des collectivités territoriales, de leur fonctionnement et de leurs partenaires administratifs, techniques et financiers

Savoir-faire :

- Animation de réunions, de concertations auprès de différents publics (usagers, riverains, élus, partenaires institutionnels)
- Travail en équipe et en réseau
- Médiation, gestion de conflits
- Réactivité face à l'urgence (phénomènes tel que des crues)

Qualités personnelles :

- Autonomie et sens des responsabilités
- Qualités relationnelles : sens du dialogue, de l'écoute, de la diplomatie

Le métier de Technicien Rivière (thématique socio-territoriale)

Le Technicien Rivière assiste les élus dans la définition et la mise en œuvre de la politique de gestion des milieux aquatiques, des dynamiques d'écoulements et de la prévention des inondations au sein d'un bassin versant. **Il constitue un relais entre les partenaires institutionnels et financiers, les élus locaux, les usagers et les riverains.**

- ✓ Participe à l'élaboration et la mise en œuvre du Programme Pluriannuel de Gestion
- ✓ **Propose** et assure le suivi des études préalables (diagnostic, inventaires...)
- ✓ Gère les travaux d'entretien, de restauration, de protection et de conservation des milieux aquatiques
- ✓ Informe, **sensibilise différents publics**





Extrait du référentiel d'activités

Il anime des réunions de concertation et des collectifs de travail d'acteurs de la gestion des milieux aquatiques

- Construit un réseau de partenaires, l'entretient et le mobilise
- Met en œuvre des démarches participatives
- Met en œuvre des actions de médiation
- Prend en compte les jeux d'acteurs, les dynamiques de groupes et les cultures des partenaires

Il sensibilise différents publics aux problématiques locales des milieux aquatiques

- Participe à des actions collectives de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques
- Développe une argumentation claire et adaptée à différents publics : élus, propriétaires riverains, enseignants, jeunes...



Le référentiel de compétences

✓ **Bloc 1 : Réaliser un état des lieux et un diagnostic de l'hydrosystème**

C11 Constituer et actualiser une base de données sur l'hydrosystème

C12 Réaliser un état des lieux du bassin versant

C13 Élaborer un diagnostic sectorisé

✓ **Bloc 2 : Assister les décisionnaires dans la gestion administrative et financière d'un programme d'actions**

C21 Etablir plan de financement et un budget prévisionnel

C22 Réaliser les démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre de la GEMAPI

✓ **Bloc 3 : Concevoir et mettre en œuvre le volet technique d'un programme d'actions**

C31 Identifier les travaux et actions à réaliser

C32 Assurer la maîtrise d'œuvre de travaux

✓ **Bloc 4 : Animer des actions de concertation et de sensibilisation**

C41 Exercer une fonction d'aide à la décision auprès des élus

C42 Animer des réunions de travail et d'information

Une dimension socio-territoriale essentielle

Un métier au cœur de l'action territoriale

Partenaires techniques

- DDT(M)
- Associations (environne^{mt})
- ONEMA (ASB)
- Agence de l'eau
- CATER

Technicien
rivière

Partenaires financiers

- État
- Agences de l'eau
- Département, Région
- Europe

Usagers

- Élus
- Propriétaires riverains
- Agriculteurs
- Pêcheurs, sports aqua
- Industries...





Des méthodes pédagogiques adaptées

- Une équipe pédagogique de 5 formateurs + 4 techniciens de rivière en poste
- Cours en salle : **dynamique de groupe, jeux de rôle**
- TP en salles informatiques : SIG (QGis), en laboratoire (chimie de l'eau, IBGN)
- Rencontres avec les stagiaires des formations forestières et agricoles
- **Intervenants extérieurs : acteurs de la GEMAPI, partenaires techniques, financiers**
- Stage réalisé dans une structure ayant la compétence GEMAPI, et encadré par un technicien de rivière en poste
- Un sujet de stage permettant de conduire une étude de type « état des lieux/diagnostic/proposition de gestion »
- Mise situation par équipe, projets tutorés avec commande d'une structure gemapienne : **rencontres et échanges avec des élus, des techniciens, des propriétaires riverains...**



Des partenariats multiples

- Syndicats de rivière : Syndicat Mixte Adour Amont, SIGOM, PLVG: Pays de Lourdes Vallée des Gaves...
- Institution Adour, Maison de l'eau du Val d'Adour
- Services de l'Etat (DDT), OFB
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- CATER 65 et 32
- AAPPMA Gave d'Oloron
- Association de Techniciens de rivière « Demain deux berges »
- Travaux Aqua : professionnel de d'enlèvement d'embâcles en rivière
- Maison de la Nature, association FNE
- Chambre d'agriculture



Un projet d'établissement enrichi

- De part son ancrage territorial, la formation a été un levier facilitateur dans un projet d'établissement novateur : s'inscrire dans une recherche action nationale « Biodiv'Expé »
- = Construire un Plan local pour l'enseignement de la biodiversité
- Projet porté conjointement par l'établissement et un acteur territorial : le Syndicat Mixte Adour Amont (SMAA)
- Objectifs :
 - ✓ Développer tout au long de ces 4 ans, une collaboration aux bénéfices mutuels entre l'EPL et le SMAA
 - ✓ Permettre le décloisonnement entre centres (lycée, CFPPA, exploitation), entre filières (agricole, forestière, nature), entre équipes pédagogiques et techniques
 - ✓ Ancrer l'EPL dans le territoire : démarches de concertation



Agri Nature & Forêt Vic-en-Bigorre

LYCEE FORESTIER
B TSA LICENCES
CFA

Hauts
Pyrénées

Syndicat mixte
Adour amont

association
RIVIÈRE BLEUE



● TRAVAILLER EN CONCERTATION
AUTOUR DE LA PROTECTION
DE L'HABITAT DE LA
Pie grièche écorcheur
étudiants [BTS GRN] et agriculteurs

● DIAGNOSTIC des pratiques et des impacts sur la qualité de l'eau



(rivières et nappes)

● PRATIQUES INNOVANTES
ex: Couverts végétaux



● MARAICHAGE BIO réalisé par les étudiants

● BARRIÈRES VÉGÉTALES au ruissellement

● CULTURES BIO DU RAISONNÉS

● PRISE EN COMPTE du **Cuivre** des **Marais**

DANS LA **GESTION DES PRAIRIES**



Donner de la **Cohérence** et un **Sens commun** aux actions menées

ENJEU 1

SYLVICULTURE & BIODIVERSITÉ

ENJEU 2.

PRÉSERVER LA **QUALITÉ DES EAUX**



APPRENTISSAGES TRANSFORMATIONS MÉTIERS

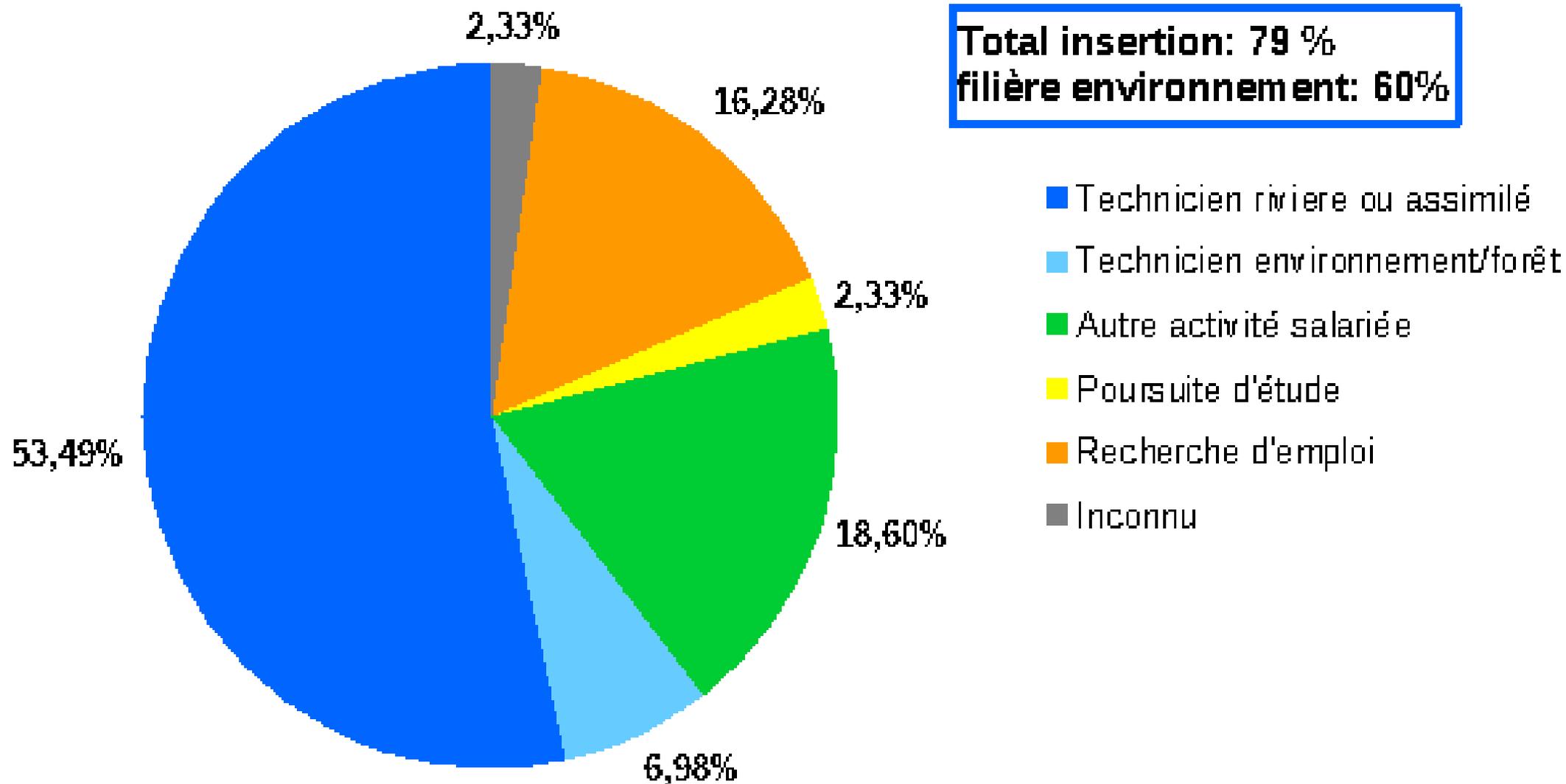
- Sciences participatives
- Techniques analyse de biodiversité IBGN
- Bilans azote résiduelle

16-19
mars
2021

SÉMINAIRE **OFB BIODIV'EXPÉ**

Une insertion réussie

Insertion des diplômés 2017-18, 2018-19, 2019-20





Quelques retours d'anciens stagiaires

- « Au début, il est difficile de se sentir légitime »
- « Dans un monde rural et agricole, difficulté accrue pour une technicienne »
- « Nous devons de plus en plus faire de la médiation entre propriétaires »
- « Bien connaître les pratiques agricoles est un plus »
- « C'est un métier de diplomate, ... créer du lien »
- « La première année, il faut passer du temps à rencontrer tout le monde »
- « Les élus sont en attentes d'explications claires »
- « Un technicien, une fois en poste, s'il ne part pas la première année, a tendance à s'implanter durablement dans la structure (peu de mobilité) »
- « Lors d'une crue, les habitants m'appelle avant le Président du syndicat, car ils me connaissent et savent que je suis sur le terrain »
- « Attention aux réunions publiques « muselant », l'essentiel du dialogue se joue souvent en amont »



Conclusion

- Une formation qui a évolué au fil de la réglementation et des missions du technicien de rivière depuis 20 ans
- Intégration du volet « connaissance des collectivités territoriales » et « jeux d'acteurs »
- Un contexte de formation permettant de faire le lien avec le monde agricole et forestier
- Des attentes des stagiaires sur des outils de concertation et de médiation à développer...

 CFA-CFPPA65 131 rue du Bidalet 65300 Lannemezan

 05 62 98 07 94  Cfa-cfppa65@educagri.fr

 05 62 98 30 20  cfa-cfppa65.fr

Apprentissage Formation continue



Applicable le 15/04/2021

